



Antenne locale de l'Association Vélo Toulouse



Pour le développement du cyclisme urbain



Convention de partenariat avec la Mairie de Tournefeuille

Vélo Tournefeuille, antenne locale de l'Association Vélo Toulouse, regroupe des habitants du Grand Toulouse notamment des Tournefeuillais œuvrant pour promouvoir, sécuriser et faciliter la pratique du vélo à Tournefeuille.

L'objectif de Vélo Tournefeuille est de participer à la politique locale de transport pour que le vélo devienne une véritable alternative à la voiture, apportant ainsi une partie de la réponse aux problèmes de transport (encombrements, pollution...) qui affectent quotidiennement les Tournefeuillais.

Vélo Tournefeuille - Antenne locale de l'Association Vélo Toulouse. Contact : Sophie Valcke
courriel : velo-tournefeuille-contact@googlegroups.com; tél : 05.61.07.11.62

1. Rappel

La ville de Tournefeuille mène depuis longtemps une politique de développement de son réseau cyclable. Cette politique crée une dynamique en faveur du vélo et les initiatives encouragées par la Mairie et portées par les Tournefeuillais sont nombreuses : ramassage scolaire à vélo, actions locales dans le cadre de l'opération « Allons-y à Vélo », participation aux « Bus Cyclistes », organisation des Cyclades et de la bourse aux vélos, etc. Cet engagement a été reconnu par la Fédération française des Usagers de la Bicyclette (Fubicy) qui a décerné son Guidon d'or 2007 à la Ville de Tournefeuille, sur proposition de l'Association Vélo Toulouse.

2. Objectif de la présente convention

Vélo Tournefeuille souhaite travailler en partenariat avec la mairie et ses services techniques afin d'apporter des solutions concrètes aux problèmes évoqués notamment lors de la dernière campagne électorale, et, de continuer à promouvoir le vélo comme alternative à la voiture à Tournefeuille, politique indispensable pour une ville qui se veut relever les défis de développement durable que le 21e siècle nous lance de façon urgente et non équivoque.

Ainsi Vélo Tournefeuille propose au travers de cette convention les principales modalités pour un travail en commun avec la Mairie et ses services techniques concernant les projets d'urbanisme envisagés et/ou les travaux de voirie en cours et/ou prévus.

Les avis et/ou recommandations donnés par Vélo Tournefeuille sont à caractère consultatif.

3. Interfaces

Concernant les portions de voiries et/ou les travaux d'entretien sous responsabilité du Conseil Général, Mairie de Tournefeuille est l'interlocuteur privilégié de Vélo Tournefeuille et peut relayer certaines demandes (si accord) au Conseil Général.

La mise en place de la Communauté Urbaine de Toulouse, induisant des transferts de responsabilité notamment concernant la voirie, Mairie de Tournefeuille restera l'interlocuteur privilégié de Vélo Tournefeuille et pourra relayer certaines demandes (si accord) au travers de ses représentants au sein des instances de la Communauté.

4. Information

Vélo Tournefeuille informera périodiquement Mairie de Tournefeuille (et ses services techniques) du bilan « état du réseau cyclable de Tournefeuille ». Des propositions d'amélioration/correction seront faites.

Vélo Tournefeuille informera régulièrement les services techniques de la Mairie des éventuels problèmes constatés au quotidien sur le terrain concernant les cheminements cyclables (tracés, pistes ...) et proposera des améliorations/corrections pour y remédier.

Vélo Tournefeuille - Antenne locale de l'Association Vélo Toulouse. Contact : Sophie Valcke
courriel : velo-tournefeuille-contact@googlegroups.com; tél : 05.61.07.11.62

Mairie de Tournefeuille informera Vélo Tournefeuille en transmettant au minimum une fois par an la liste, le plan prévisionnel et le planning des projets/travaux d'urbanisme et de voirie (création/entretien) concernant la commune et dépendant de la Communauté Urbaine et/ou du Conseil Général.

5. Consultation

Mairie de Tournefeuille consultera Vélo Tournefeuille pour tout projet significatif lié à l'urbanisme et/ou à la voirie en transmettant et/ou mettant à disposition les dossiers correspondants dès la phase d'avant projet et/ou dans la période adéquate permettant à d'éventuelles recommandations d'être facilement prises en compte, dans la mesure où ces dossiers lui auront été transmis par la Communauté Urbaine

6. Travaux en cours

Mairie de Tournefeuille s'engage à ce que, lors de travaux de voirie et/ou d'urbanisme, les cheminements cyclables existants soient maintenus et/ou que les vélos puissent continuer à passer durant les travaux, et ce de façon sécurisée.

7. Sécurité

Vélo Tournefeuille, dans la limite de ses responsabilités, est à la disposition de Mairie de Tournefeuille pour toute action et/ou intervention en faveur de la sécurité et de l'éducation des cyclistes, par exemple, en milieu scolaire primaire et secondaire : conseils sécurité, initiation à l'entretien de son vélo, animation bus cyclistes ...etc.

En matière de sécurité des cyclistes, Mairie de Tournefeuille intégrera les observations/recommandations de Vélo Tournefeuille, notamment concernant des travaux. De fait, Vélo Tournefeuille sera considéré comme partenaire Sécurité sur la commune.

Mairie de Tournefeuille et Vélo Tournefeuille agirons ensemble pour améliorer la sécurité des biens (vélos) et des usagers (cyclistes, piétons) à proximité des arrêts de transports collectifs pour ainsi favoriser l'inter modalité. De même concernant la démarche du « code de la rue » portée par la Direction Sécurité et Circulation Routières, en particulier : appliquer le principe de prudence accordant la priorité aux usagers les plus vulnérables.

8. Bilan

Un bilan des échanges sera effectué lors d'une réunion dédiée au moins une fois par an. Ce bilan permettra si nécessaire de modifier/compléter le présent document.

Pour la Mairie de Tournefeuille :

Pour Vélo Tournefeuille :